



Claude Corbo (dir.)

Monuments intellectuels de la Nouvelle-France et du Québec ancien Aux origines d'une tradition culturelle

Presses de l'Université de Montréal

1724 • Joseph François Lafitau

Mœurs des sauvages américains, comparées aux mœurs des premiers temps

Robert Melançon

DOI : 10.4000/books.pum.6814
Éditeur : Presses de l'Université de Montréal
Lieu d'édition : Presses de l'Université de Montréal
Année d'édition : 2014
Date de mise en ligne : 23 janvier 2018
Collection : PUM-Corpus
ISBN électronique : 9791036500336



<http://books.openedition.org>

Référence électronique

MELANÇON, Robert. 1724 • Joseph François Lafitau : *Mœurs des sauvages américains, comparées aux mœurs des premiers temps* In : *Monuments intellectuels de la Nouvelle-France et du Québec ancien : Aux origines d'une tradition culturelle* [en ligne]. Montréal : Presses de l'Université de Montréal, 2014 (généré le 24 novembre 2018). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/pum/6814>>. ISBN : 9791036500336. DOI : 10.4000/books.pum.6814.

M Œ U R S
DES SAUVAGES
AMERIQUEAINS,
COMPAREES AUX MŒURS
DES PREMIERS TEMPS.

Par le P. LAFITAU, de la Compagnie de Jesus.

Ouvrage enrichi de Figures en taille-douce.

TOME PREMIER.



A PARIS,

SAUGRAIN l'ainé, Quay des Augustins, près la rue
Pavée, à la Fleur de Lys.

Chez { CHARLES ESTIENNE HOCHEREAU, à l'entrée
du Quay des Augustins, à la descente du Pont S. Michel,
au Phœnix.

MDCCLXXIV.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROY.

Joseph François Lafitau, *Mœurs des sauvages ameriquains comparées aux mœurs des premiers temps*, Paris, Saugrain l'ainé et Charles Estienne Hochereau, 1724, vol. I. Collections de BANQ (RES/AD/23).

1724 • Joseph François Lafitau

Mœurs des sauvages américains,
comparées aux mœurs des premiers temps

ROBERT MELANÇON

Joseph François Lafitau naît à Bordeaux le 31 mai 1681, fils de Jean Lafitau, négociant en vins, et de Catherine Bercambois. Les Lafitau étaient sans doute d'un catholicisme fervent : Joseph François fut baptisé le jour même de sa naissance, son parrain, François Lafitau, était prêtre, et son frère cadet, Pierre François, deviendra évêque de Sisteron. Bordeaux était un port important et le jeune Lafitau a pu voir des navires arrivant de Nouvelle-France, des Antilles, d'Afrique, observer des esclaves noirs et des captifs indiens, entendre parler diverses langues. L'importance qu'il attachera à la religion dans son grand livre et sa curiosité pour les coutumes exotiques trouvent peut-être leur origine dans son milieu familial et son enfance bordelaise.

Lafitau entre chez les jésuites en 1696. Suivent les quinze années d'études requises de ses aspirants par cette communauté religieuse et qui ont assuré la connaissance approfondie des humanités classiques, de la philosophie et de la théologie dont témoigne son œuvre. En 1711, il demande à être affecté aux missions de la Nouvelle-France. Ordonné prêtre, il arrive à Québec en 1712 et il est envoyé auprès des Iroquois du Sault-Saint-Louis, où il exerce son ministère pendant près de six ans. La mission du Sault-Saint-Louis, aujourd'hui la réserve de Kahnawake, avait été établie en 1680 lorsque les jésuites avaient reçu une concession pour y installer les Iroquois convertis ; en 1682, elle comptait une population d'environ 600 personnes, dont les liens avec la Confédération des Cinq Nations iroquoises restaient forts. Lorsque Lafitau y arrive, la communauté est en déclin à cause du trafic d'eau-de-vie et de l'épuisement des sols par la culture du maïs. Les conditions sont néanmoins propices à l'étude des mœurs iroquoises : le père Jacques Bruyas, qui venait de mourir, avait écrit une grammaire iroquoise dont le manuscrit se trouvait

à la mission et Lafitau pouvait compter sur l'expérience du père Julien Garnier, missionnaire auprès des Iroquois depuis 1668. Il lui rend hommage dans les *Mœurs des sauvages américains, comparées aux mœurs des premiers temps*:

Pendant les cinq ans que j'ai passé dans une Mission des Sauvages du Canada, j'ai voulu m'instruire à fonds du génie et des usages de ces Peuples, et j'y ai sur-tout profité des lumieres & des connoissances d'un ancien Missionnaire Jesuite, nommé le Père Julien Garnier [...]. [C']est [...] dans le commerce de ce vertueux Missionnaire avec qui j'étois très-étroitement lié, que j'ai comme puisé tout ce que j'ai à dire ici des Sauvages¹.

En 1717, il retourne en France présenter à la Cour un mémoire contre la vente d'eau-de-vie aux Indiens et demander la permission de relocaliser la mission en un lieu plus propice à l'agriculture. Le père Garnier réclame son retour au Canada en arguant du fait qu'il a une compréhension exceptionnelle de la langue et des mœurs iroquoises. Mais le père Tamburini, général des jésuites à Rome, avait écrit à Lafitau sa satisfaction de la manière dont il s'était acquitté de ses missions à Paris, en les comparant aux succès diplomatiques de son frère Pierre François; Lafitau, qui avait été présenté au Régent, était à ses yeux plus utile à Paris. Il est nommé procureur des missions de la Nouvelle-France en 1722, poste qu'il occupe jusqu'en 1741. Il ne revient au Canada qu'en 1727 et y passe un an comme supérieur de la mission du Sault-Saint-Louis. Il meurt à Bordeaux en 1746.

Une œuvre diversifiée

Lafitau a publié quatre livres: *Mémoire [...] concernant la précieuse Plante du Gin seng de Tartarie, découverte en Canada* en 1718, *Mœurs des Sauvages américains, comparées aux mœurs des premiers temps* en 1724, *Histoire de Jean de Brienne, roi de Jerusalem et empereur de Constantinople* en 1727, enfin *Histoire des découvertes et conquêtes des Portugais dans le Nouveau Monde* en 1733. En outre, un ouvrage qui semble avoir été un développement du grand chapitre sur la religion dans les *Mœurs des sauvages*, était achevé en 1740; Lafitau avait reçu l'approbation des autorités jésuites, mais la censure royale s'est opposée à sa publication. Bien que son frère Pierre François, évêque de Sisteron, s'était engagé à le faire paraître à l'étranger s'il le fallait, cet ouvrage n'a pas été publié et aucun manuscrit n'en a été retrouvé.

1. Joseph François Lafitau, *Mœurs des sauvages américains, comparées aux mœurs des premiers temps*, Paris, Saugrain et Hochereau, 1724, t. I, p. 2-3 (ci-après: *Mœurs*).

Le *Mémoire* [...] concernant la précieuse Plante du Gin seng de Tartarie, découverte en Canada, malgré sa brièveté, importe à plus d'un titre dans l'ensemble des publications de Lafitau. Il constitue à certains égards l'essai de la méthode qui sera mise en œuvre dans les *Mœurs des sauvages américains*. Le père Pierre Jartoux, missionnaire en Chine, avait décrit les vertus médicinales du ginseng de Tartarie dans une « Lettre [...] au P. Procureur Général des Missions des Indes & de la Chine », publiée en 1713 dans les *Lettres édifiantes et curieuses*. Il y affirmait que, pour des raisons liées au climat et à la nature du sol, « s'il s'en trouve en quelq' autre Païs du monde, ce doit être principalement en Canada ». Lafitau lut cette lettre à Québec en octobre 1715 et, de retour au Sault-Saint-Louis, il se mit à la recherche de la plante qui y était décrite, qu'il découvrit au printemps de 1716. Une Indienne la reconnut immédiatement comme une plante de la pharmacopée iroquoise. Lafitau fit venir de Québec la lettre du père Jartoux et, grâce à l'illustration que celle-ci comportait, l'identité du ginseng de Chine et de la plante canadienne fut confirmée. Selon l'ethnologue William Fenton, « Lafitau fut ainsi le premier à se servir sur le terrain de planches de botanique pour tirer des renseignements d'informateurs indigènes² ». Lafitau fait dans ce *Mémoire* l'essai de sa méthode qui consiste à comparer les mœurs des Indiens avec ceux des peuples de l'Ancien Monde plutôt qu'à les considérer isolément, hors de l'histoire. Ce *Mémoire* illustre également sa technique d'enquête auprès de ses informateurs indigènes et la valeur qu'il accorde à leur savoir. Enfin, il le rend immédiatement célèbre dans les milieux savants de l'Europe.

Mœurs des Sauvages américains, comparées aux mœurs des premiers temps est un ouvrage d'une tout autre ampleur. Notons d'abord que le terme de sauvage n'emporte aucune connotation péjorative dans l'œuvre de Lafitau : le Sauvage, c'est, conformément à l'étymologie, l'homme qui habite les forêts. Lafitau, qui a vécu parmi les Iroquois, a une indéniable admiration pour certaines de leurs institutions ; par exemple, il n'hésite pas à comparer leurs délibérations à « la République de Lycurgue » (*Mœurs*, t. I, p. 519). La visée de son livre est d'abord théologique et apologétique. Lafitau se propose de réfuter de nombreux auteurs de relations de voyage, par exemple le baron de Lahontan, qui avaient décrit les Sauvages « comme gens qui n'avoient aucun sentiment de Religion, aucune connoissance de la Divinité, aucun objet à qui ils rendissent

2. William N. Fenton, « Lafitau, Joseph-François », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, www.biographi.ca/fr/bio/lafitau_joseph_francois_3F.html.

quelque culte» (*Mœurs*, t. I, p. 5). Cette façon de voir ne pouvait, à ses yeux, que fournir des arguments aux athées :

Une des plus fortes preuves que nous aïons contre eux de la nécessité & de l'existence d'une Religion, c'est le consentement unanime de tous les Peuples à reconnoître un Etre superieur [...]. Mais cet argument tombe, s'il est vrai qu'il y ait une multitude de Nations diverses, abruties jusqu'à ce point, qu'elles n'aient aucune idée d'un Dieu, ni aucuns devoirs établis pour lui rendre le culte qui lui est dû; car de-là l'Athée semble raisonner juste, en concluant que s'il y a un monde presque entier de Nations qui n'ont point de Religion, la Religion qui se trouve chez les autres, est l'Ouvrage de la Prudence Humaine, & un artifice des Legislatateurs qui l'ont inventée pour conduire les Peuples par la Crainte mere de la Superstition. (*Mœurs*, t. I, p. 6)

Lafitau considère les Sauvages comme des témoins de l'humanité primitive, en qui subsistent les mœurs des origines. L'idée n'était pas nouvelle. Ainsi, dès la fin du XVI^e siècle, Montaigne écrivait : « Nostre monde vient d'en trouver un autre [...] non moins grand, plain et membru que luy, toutesfois si nouveau et si enfant qu'on luy apprend encore son a, b, c [...]. Il estoit encore tout nud au giron, et ne vivoit que des moyens de sa mere nourrice » (*Essais*, III, 2). Pour sa part, John Locke avait affirmé, en 1698, dans *Two Treatises of Government* (II, V, 49) : « [...] *In the beginning all the world was America.* » Mais Lafitau transforme significativement la portée de cette idée en mettant en œuvre un principe d'explication réciproque de l'Antiquité et de l'Amérique : « [...] j'avouë que si les Auteurs anciens m'ont donné des lumieres pour appuyer quelques conjectures heureuses touchant les Sauvages, les Coûtumes des Sauvages m'ont donné des lumieres pour entendre plus facilement, & pour expliquer plusieurs choses qui sont dans les Auteurs Anciens » (*Mœurs*, t. I, p. 34). Les Anciens étaient des Sauvages, non moins barbares à certains égards que ceux-ci, et les Sauvages ne sont pas moins raffinés et policés à d'autres points de vue que pouvaient l'être les Anciens : les patriarches de la Bible permettent de comprendre les Iroquois et ceux-ci réincarnent les héros homériques. Il y a là un saut conceptuel fondamental qui assure l'universalité du projet de Lafitau : les *Mœurs des sauvages* embrassent toute l'humanité, à laquelle les peuples du Nouveau Monde sont intégrés pour la première fois sans réserve ni condescendance.

Lafitau donne à son enquête une ampleur et un développement sans équivalent jusque-là. Établissant un parallèle systématique entre les Sauvages américains et les anciens peuples d'Europe et d'Asie du point de vue de la religion, du gouvernement politique, des mariages et de

l'éducation, des occupations des hommes et des femmes, de la guerre, des ambassades et du commerce, de la chasse et de la pêche, des jeux, des maladies et de la médecine, de la mort et des rites funéraires, enfin de la langue, il élabore un traité d'ethnologie qui conserve après trois siècles une très grande valeur, non seulement à titre documentaire comme l'immense corpus des *Relations des jésuites*, mais pour nombre des interprétations qui y sont avancées. Par exemple, il a décrit le premier, plus d'un siècle avant l'anthropologue américain Lewis Henry Morgan dans son ouvrage de 1851, *League of the Ho-de'-no-sau-nee or Iroquois*, le système de parenté matrilineaire des Iroquois et les règles d'exogamie entre les cabanes.

La description des mœurs y répond toutefois d'abord à une visée théologique et apologétique. Lafitau ne s'est pas fait ethnologue par simple curiosité pour la diversité humaine. Son livre s'inscrit dans les débats philosophiques des Lumières. La figure du Sauvage, du primitif ou simplement de l'étranger joue un rôle capital dans les écrits des philosophes : qu'on se rappelle les Hurons des romans de Voltaire, les Tahitiens du *Supplément au voyage de Bougainville* de Diderot ou les Persans de Montesquieu. Ce sont là des personnages de fiction. Lahontan avait, avant eux, publié en 1703 *Nouveaux Voyages [...] dans l'Amérique septentrionale*, qui avaient eu un grand retentissement et qui avaient diffusé une image des Sauvages qui mêlait aux faits une bonne part d'affabulation. Adario, le Sauvage que les *Dialogues* publiés au volume III de cette œuvre mettent en scène, n'est pas moins un être imaginaire que l'habitant de Sirius chez Voltaire, porte-parole du philosophe dans sa critique de la civilisation et des usages européens. Lafitau, qui connaissait de première main les Sauvages, note : « [...] Le Baron de la Hontan dans ses Dialogues [...] fait parler un Sauvage sur la Religion [...]. Tous les raisonnements qu'il lui fait faire sont de son invention [...] » (*Mœurs*, t. I, p. 111). Il s'efforce donc de fonder sa réfutation des libertins sur une connaissance authentique, précise et détaillée des mœurs et des structures sociales des Sauvages, qui fait de son livre une somme ethnographique.

Lafitau raisonne certes dans un cadre historique défini par la Bible : le monde a été créé environ quatre mille ans avant Jésus-Christ, détruit par le Déluge, repeuplé par les descendants de Noé, dont les Sauvages sont issus comme les autres hommes. Il n'y a là nulle naïveté, nul archaïsme, de sa part : tout le monde réfléchissait dans ce cadre à son époque ; par exemple, Newton estimait que la terre avait été créée 3998 années avant Jésus-Christ en associant la chronologie biblique aux observations astronomiques des Chaldéens. Lafitau postule l'existence d'une religion primitive, antérieure

à la révélation mosaïque, révélée par Dieu aux premiers hommes et dont toutes les religions portent des traces plus ou moins déformées qu'il s'efforce de décrypter dans les croyances des Sauvages aussi bien que dans les mythologies classiques. Ainsi, dans le chapitre intitulé « De l'origine des peuples de l'Amérique » (*Mœurs*, t. I, p. 86-94), il rapporte le mythe iroquois de la création du monde, sous lequel il décèle le récit de la faute originelle selon la Genèse, qu'il rapproche ensuite des mythologies classiques. La démarche de Lafitau consiste à déchiffrer « la Théologie Hiéroglyphique des Anciens » (*Mœurs*, t. I, p. 540) en s'efforçant de recouvrer « une Tradition ensevelie » (*Mœurs*, t. I, p. 539). Les Sauvages sont les témoins vivants de l'origine du monde; leurs mœurs permettent d'entrevoir la révélation originelle que Lafitau appelle la religion des premiers temps.

Ce n'est donc pas à cause d'une composition hâtive que le chapitre sur la religion fait l'objet d'un développement tel qu'il a pu sembler disproportionné, comme l'ont écrit son éditeur moderne, William Fenton, ou Edna Hindie Lemay, qui a publié en 1983 une édition partielle des *Mœurs*. Ce chapitre est le foyer d'un livre beaucoup mieux composé qu'on ne le reconnaît généralement. Le premier volume s'occupe essentiellement des aspects symboliques et des institutions, dans les grands chapitres consacrés à la religion, au gouvernement politique, au mariage et à l'éducation. Le deuxième s'attache au cadre matériel dans une suite de monographies sur les occupations des hommes et des femmes, la guerre, les ambassades et le commerce, la chasse et la pêche, les jeux, la maladie et la médecine. À la fin, deux chapitres consacrés aux rites funéraires et à la langue prennent valeur de conclusion en revenant aux structures symboliques productrices de sens. Alfred Métraux a souligné la force d'un tel plan: « Il est aisé de décrire le cadre matériel d'une civilisation, mais la vie sociale et religieuse exige, pour être connue, une tout autre perspicacité³. »

Lafitau a sans doute formé le projet de *Mœurs des sauvages* lors de son séjour parmi les Iroquois, sinon avant son départ pour la Nouvelle-France. La richesse, l'abondance et le caractère concret de ses observations ne s'expliquent que si elles procèdent de notes de terrain prises tout au long de son séjour parmi les Iroquois en vue d'un ouvrage dont le plan était alors à tout le moins esquissé: par exemple, la description qu'il a donnée des maisons longues des Iroquois, longtemps restée d'une précision inégalée, comporte des mesures qui n'ont pu être prises qu'à la

3. Alfred Métraux, « Précurseurs de l'ethnologie en France du XVI au XVIII^e siècles », *Cahiers d'histoire mondiale*, VII, 3, 1963, p. 722.

mission du Sault-Saint-Louis (*Mœurs*, t. II, p. 10-16). L'hypothèse que Lafitau aurait consigné tant d'observations sur les Iroquois sans savoir au préalable ce qu'il en ferait n'a aucune vraisemblance. Il faut tenir compte du temps nécessaire à la mise au point d'un ouvrage aussi ample et complexe. Or la rédaction était achevée dès la fin de 1721, au plus tard au tout début de 1722 : Lafitau a obtenu l'approbation du provincial de la Compagnie de Jésus le 15 mai 1722 après que son livre eut été « lu et approuvé par trois Théologiens de nôtre Compagnie » (*Mœurs*, t. II, n. p. [p. 11]), ce qui suppose un délai de quelques mois ; l'approbation de la censure royale suivra le 12 août 1722. La précision des observations faites sur les Iroquois de Sault-Saint-Louis et la somme des lectures sur lesquelles repose le parallèle constant qui y est fait entre les peuples du Nouveau Monde et ceux de l'Antiquité plaident en faveur d'un dessein longuement médité et patiemment exécuté. L'hypothèse la plus plausible est que Lafitau a formé le projet de son livre au début de son séjour parmi les Iroquois, qu'il a constitué des dossiers au cours des années qu'il a passées au Sault-Saint-Louis et qu'il en a mis au point le texte après son retour en France, en étoffant ses notes grâce à d'immenses lectures.

Après avoir obtenu de ses supérieurs jésuites et des autorités civiles l'autorisation de publier son manuscrit, Lafitau a ajouté au texte une série de planches illustrées, 19 dans le premier volume et 22 dans le second. Elles apportent au livre un riche commentaire iconographique. Empruntées à des sources variées – récits de voyage, répertoires d'emblèmes et d'hiéroglyphes, encyclopédies de l'Antiquité et des religions du monde –, elles ont des fonctions diverses. Elles mettent sous les yeux du lecteur les objets, scènes, événements et rituels que le texte évoque, décrit ou raconte. Elles font ainsi voir les mondes étranges que le texte invite à se représenter. Par exemple, la planche XII du second volume montre le siège d'un village ; l'illustration, immédiatement intelligible, ne fait alors l'objet que de brefs commentaires. Par contre d'autres planches, beaucoup plus complexes et mystérieuses, juxtaposent des symboles et deviennent un véritable texte iconographique, comme la planche XI du premier volume avec ses cinq représentations mythologiques impliquant des serpents. Dans un tel cas, l'illustration condense le texte ou, plus souvent, le complète ; elle propose au lecteur des images saisissantes mais indéchiffrables au premier abord, signes chargés de significations ésotériques. De telles planches, particulièrement nombreuses dans le chapitre sur la religion, donnent lieu à d'amples explications destinées à les décoder, dans lesquelles on voit à l'œuvre la méthode si singulière de Lafitau.

Cette méthode se fonde en grande partie sur la pensée du père Athanasius Kircher⁴. Celui-ci avait cru déchiffrer les hiéroglyphes égyptiens, s'était trompé, mais avait, ce faisant, inventé une herméneutique des symboles qui a exercé une grande influence au XVII^e siècle au point que Leibniz lui-même lui a attaché de l'importance. Une telle herméneutique peut paraître forcée ou fantaisiste aux yeux d'un lecteur moderne. Mais si certains rapprochements établis par Lafitau semblent bizarres ou arbitraires au premier abord, ils se révèlent profondément féconds à un examen plus attentif; par exemple le parallèle fameux entre le calumet de paix et le caducée de Mercure (*Mœurs*, t. II, p. 325-336) anticipe à certains égards l'analyse fonctionnaliste dont Bronislaw Malinowski et Alfred Radcliffe-Brown développeront la méthode au XX^e siècle. Sur le plan intellectuel, Lafitau est un homme de son temps, voire de l'âge baroque, mais son sens aigu de l'observation, son ouverture d'esprit, le caractère systématique et rationnel de sa démarche lui ont permis d'anticiper à bien des égards la pensée des ethnologues des XIX^e et XX^e siècles.

Le destin de l'ouvrage

Au moment de sa publication, *Mœurs des sauvages américains* font l'objet de commentaires élogieux dans la revue des jésuites, les *Mémoires de Trévoux*, dans *Le Journal des Sçavans* à Paris et dans la *Bibliothèque françoise* à Amsterdam. On ne peut donc dire que ce livre a été tout à fait ignoré. Toutefois sa réception a été décevante en France. Aucun des grands écrivains du XVIII^e siècle ne le cite, à l'exception de Voltaire (*Essai sur les mœurs et l'esprit des nations*, 1753), qui l'a brocardé en caricaturant sa pensée :

[...] Lafitau fait venir les Américains des anciens Grecs; et voici ses raisons. Les Grecs avaient des fables, quelques Américains en ont aussi. Les premiers Grecs allaient à la chasse, les Américains y vont. Les premiers Grecs avaient des oracles, les Américains ont des sorciers. On dansait dans les fêtes de la Grèce, on danse en Amérique. Il faut avouer que ces raisons sont convaincantes.

Le livre d'un jésuite ne pouvait être reçu favorablement dans le milieu anticléricale des philosophes. Cela ne signifie toutefois pas qu'il

4. Sur l'œuvre du père Kircher, voir Athanasius Kircher. *The Last Man Who Knew Everything*, edited by Paula Findlen, New York et Londres, Routledge, 2004; et Daniel Stolzenberg, *Egyptian Oedipus. Athanasius Kircher and the Secrets of Antiquity*, The University of Chicago Press, 2013.

n'ait pas été lu, imité notamment par des savants ou érudits de l'époque, tels le président de Brosses (*Du culte des dieux fétiches*, 1760), Nicolas Antoine Boulanger (*L'Antiquité dévoilée par ses usages*, 1766), Jean Nicolas Dèmeunier (*L'Esprit des usages et des coutumes des différents peuples*, 1776), voire plagié par Antoine Yves Goguet (*De l'origine des lois, des arts et des sciences*, 1758), qui pille ses références et ne le cite jamais.

Hors de France par contre, en particulier dans le monde anglo-saxon, la réception de l'œuvre de Lafitau a été beaucoup plus importante et féconde. L'ouvrage a été traduit en hollandais dès 1731 et en allemand en 1752. En Allemagne, le fait décisif a été l'intérêt manifesté par Johann Gottfried Herder pour *Mœurs des Sauvages américains* ; compte tenu de l'importance de l'œuvre de Herder, la pensée de Lafitau a été diffusée par son intermédiaire dans le monde germanique. Mais c'est dans le monde anglo-saxon que *Mœurs des Sauvages américains* a exercé l'influence la plus durable et la plus diverse. Il n'a jamais cessé d'être lu par les historiens, d'Adam Ferguson (*Essay on the History of Civil Society*, 1767) à Francis Parkman (*France and England in North America*, 1867-1892), qui écrit notamment : « *None of the old writers are so satisfactory as Lafi au* ». Il a également été une inspiration pour les ethnologues, de John Ferguson McLennan (*Primitive Marriage*, 1865) à James Frazer (*The Golden Bough*, 1907-1922).

En France, il ne sera redécouvert qu'au début du XX^e siècle, notamment par Arnold van Gennep et par Gilbert Chinard. Si son œuvre n'est plus passée sous silence dans les études sur la littérature et les idées au XVIII^e siècle, elle ne semble toujours pas estimée à sa pleine valeur. Lafitau est un des grands méconnus parmi les écrivains français des Lumières. Encore aujourd'hui, il reste plus apprécié dans le monde anglo-saxon que dans sa propre culture. Il n'existe pas encore, en langue française, d'édition critique des *Mœurs des Sauvages américains*, alors qu'une traduction anglaise accompagnée d'une très riche annotation par William N. Fenton et Elizabeth L. Moore est disponible depuis quarante ans et constitue *de facto* l'édition de référence.

Que peut attendre un lecteur d'aujourd'hui de *Mœurs des sauvages américains, comparées aux mœurs des premiers temps*, s'il n'est pas ethnologue ou historien des idées ? Un dépaysement radical. Des mondes perdus, évoqués avec vivacité, reprennent vie : les délibérations des Iroquois et celles du sénat romain, des cultes étranges, les guerres, les rites funéraires, les migrations des peuples dans une géographie encore pleine de mystères... Lafitau déclare, au début de son livre : « Mon style est peut-être un peu trop négligé, mais je ne me suis point étudié à la

recherche des termes : j'ai crû qu'on devait pardonner cette négligence à un Missionnaire» (*Mœurs*, t. I, p. 26). On ne doit cependant pas prendre à la lettre ce qui n'est qu'un topos de modestie recommandé par tous les traités de rhétorique depuis l'Antiquité : l'auteur doit ainsi se concilier la bienveillance de son lecteur. Lafitau écrit dans une langue souple, rapide, précise ; il est souvent un écrivain inspiré, qui sait faire tenir dans une langue claire et riche en bonheurs d'expression, une matière d'une extraordinaire diversité. Lire son livre, c'est entreprendre un voyage lointain, vers des humanités qui diffèrent à tant d'égards de la nôtre, et c'est le faire en suivant un guide dont les façons de penser ne diffèrent peut-être pas moins des nôtres que celles des Sauvages. Lafitau reste un écrivain méconnu ; *Mœurs des sauvages américains, comparées aux mœurs des premiers temps* mériterait de prendre place auprès de quelques chefs-d'œuvre de la littérature française qui sont aussi de grands livres de savoir comme *L'esprit des lois* de Montesquieu, *De la démocratie en Amérique* de Tocqueville et *Les origines de la France contemporaine* de Taine.

Bibliographie

- Lafitau, Father Joseph François, *Customs of the American Indians Compared with the Customs of Primitive Times*, edited and translated by William N. Fenton and Elizabeth L. Moore, Toronto, Publications of The Champlain Society, 1974 et 1977, 2 vol. Cette traduction se signale par la qualité de son introduction et de ses notes.
- Lafitau, Joseph François, *Mœurs des sauvages américains, comparées aux mœurs des premiers temps*, Paris, Saugrain et Hochereau, 1724, 2 vol. in-4°. Édition originale, accessible en version numérisée sur le site Internet de plusieurs bibliothèques.
- Lafitau, Joseph François, *Mœurs des sauvages américains, comparées aux mœurs des premiers temps*, Paris, Saugrain et Hochereau, 1724, 4 vol. in-12°. Réimpression en plus petit format, vraisemblablement destinée à un public mondain.
- Lafitau, Joseph François, *Mœurs des sauvages américains, comparées aux mœurs des premiers temps*, introduction, choix des textes et notes par Edna Hindie Lemay, Paris, Maspero, coll. «FM/La Découverte», 1983, 2 vol. Édition de poche partielle, qui omet notamment le grand chapitre sur la religion.

Études

- CHINARD, Gilbert, *L'Amérique et le rêve exotique dans la littérature française au XVI^e et au XVII^e siècle*, Paris, Hachette, 1913.
- DUCHET, Michèle, *Anthropologie et histoire au siècle des Lumières*, Paris, Maspero, 1971.
- GENNEP, Arnold van, « Contribution à l'histoire de la méthode ethnographique », *Revue de l'histoire des religions*, LXVII, 1913, p. 320-338
- MOTSCH, Andreas, *Lafitau et l'émergence du discours ethnographique*, Québec, Éditions du Septentrion, Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 2001.
- TISSOT, Georges, « Une histoire théologique des religions », dans Andreas MOTSCH et Grégoire Holtz (dir.), *Éditer la Nouvelle-France*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2011, p. 47-63.